

# ÉDITORIAL

Chères adhérentes, chers adhérents,

Nous voici arrivés à la fin de la période de cours en classe préparatoire au Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) et nous vous espérons en pleine forme pour aborder la période des examens, visites de stages, réunions et cours pour ceux qui interviennent dans certaines formations au Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion.

Les quelques mois passés entre notre précédente lettre et celle-ci ont donné lieu à une activité fournie que nous vous laissons découvrir à travers les comptes-rendus publiés dans cette lettre.

Parmi les informations importantes à retenir, vous trouverez la publication au bulletin officiel du 23 février 2023 de la liste des Unités d'Enseignement (UE) du Diplôme de Comptabilité et de Gestion (D.C.G.) dont sont dispensés les titulaires d'un Bachelor Universitaire de Technologie BUT-GEA. Le BUT étant un diplôme validant 3 années de formation, il donne désormais droit à la dispense de 9 UE sur les 13 que compte le D.C.G.

Le recrutement d'étudiants titulaires d'un DUT GEA option FC en 2<sup>me</sup> année de DCG pour les formations en lycées publics risque de ne plus être possible. En effet, même s'il est encore délivré, ce diplôme intermédiaire ne donne plus de dispense. Ces étudiants ne pourront faire valoir les dispenses des UE de 1<sup>re</sup> année et il paraît difficile de leur faire passer ces UE fondamentales avant leur admission en DCG. La 2<sup>me</sup> année de formation au DCG dans les lycées publics étant déjà chargée en nombre d'heures de cours, il ne paraît pas envisageable non plus de leur demander de préparer les UE de 1<sup>re</sup> année en plus de celles de 2<sup>me</sup> année. Pour finir, il ne faut pas oublier que l'UE1 Fondamentaux du droit est indispensable pour aborder sereinement les autres UE juridiques du DCG, de même que l'UE d'anglais des affaires ou celle de Système d'Information de Gestion (S.I.G.) sont nécessaires pour avoir une formation complète menant, notamment, vers les autres diplômes de la filière expertise comptable que sont le DSCG et le DEC. L'admission de ces étudiants en 3<sup>me</sup> année de DCG à l'issue de leur BUT GEA ne sera pas non plus facile car il leur faudra valider des UE enseignées en lycées publics en 2<sup>me</sup> année de DCG.

Cette situation rejoint l'une de nos préoccupations actuelles qui concerne le recrutement sur Parcoursup. La plateforme publiera les premiers résultats le 1<sup>er</sup> juin. Nous allons donc pouvoir très vite constater si la mise en place du BUT GEA a des impacts sur nos recrutements en 1<sup>re</sup> année de DCG mais également sur nos recrutements d'étudiants de BTS CG en 2<sup>me</sup> année de DCG. Un bilan des statistiques de Parcoursup sera publié dans notre prochaine lettre dans la continuité des dernières années. Nous vous proposerons à la rentrée une enquête permettant également d'avoir un suivi de l'évolution des effectifs dans les classes de D.C.G. en lycées publics.

Au cours de ces derniers mois, nous avons également appris le changement de gouvernance à la tête du Conseil National de l'Ordre des Experts-comptables avec l'élection de Cécile de Saint Michel comme nouvelle présidente. Le nouveau vice-président en charge du secteur de la formation et président de la commission formation est Laurent Benoudiz.

Vous trouverez dans cette lettre un compte-rendu de la réunion organisée par le CNOEC à destination des enseignants de la filière au cours de laquelle la question du « label Ecole de la profession » a été abordée par Laurent Benoudiz.

Nous publions également un retour sur la dernière réunion de la commission formation-commission des diplômés à laquelle l'APDCG siège régulièrement. Au cours de cette réunion, le CNOEC a annoncé son souhait de réformer le DEC mais également les diplômés de la filière permettant d'accéder à la profession, à savoir le DCG et le DSCG. Ainsi, la sempiternelle question des dispenses des Unités d'Enseignement du DSCG pour les candidats titulaires de certains Masters ou diplômés d'Ecoles de commerce est reposée. La possibilité d'accéder au stage d'expertise comptable sans avoir besoin de passer par le DSCG est également envisagée. Dans ce cadre, des entretiens avec des enseignants, des experts-comptables, des étudiants, des experts de l'IA, etc, sont organisés par le CNOEC courant juin et juillet. Nous vous tiendrons informés des conclusions qui ressortiront de cette consultation.

Cependant, s'agit-il des bonnes questions ? L'attractivité de la profession passe-t-elle uniquement par ces diplômés alors que les cabinets recrutent des collaborateurs, et c'est heureux, venant d'horizons différents (DCG, DSCG, mais aussi Ecoles de commerce, Masters CCA, BTS CG, Licences de gestion, BUT GEA, etc.) ?

Ne faut-il pas se demander pourquoi les étudiants sont davantage attirés par des professions de responsables comptables en entreprise, par des métiers de la banque ou de la finance ou par les finances publiques ?

Le Diplôme de Comptabilité et de Gestion doit rester un diplôme d'Etat, permettant de bénéficier d'une formation pour une poursuite d'études réussies à Bac+5 ou une entrée dans le monde du travail à Bac+3 avec des perspectives d'évolution de carrières intéressantes. La diversité des emplois accessibles dans différents secteurs d'activité est également un atout de l'attractivité de nos classes qu'il ne faut pas oublier.

Pour finir, cette lettre est également l'occasion de vous présenter les projets ou actions à venir à court et moyen terme, tels que notre participation au Congrès de l'AFC à Lyon du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin auquel les adhérents de l'APDCG sont conviés à un prix préférentiel. Nous vous présentons également la 4<sup>me</sup> édition du HACKAUDIT, une expérience très intéressante pour vos étudiants motivés par l'audit et le commissariat aux comptes ou qui s'interrogent sur cette profession.

Nous sommes ravis de vous rappeler que la journée de formation de l'APDCG, moment convivial d'échanges entre collègues, aura lieu le lundi 3 juillet à Paris. Elle porte cette année sur le thème de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Cette journée sera l'occasion d'acquérir des connaissances supplémentaires sur le fonctionnement de ce secteur d'activité avec un regard tourné vers l'analyse et les évolutions à venir, ainsi que des témoignages concrets d'acteurs du terrain.

Nous espérons vous compter nombreux à cet événement clôturant l'année universitaire 2022-2023.

A très bientôt !

Pour le Conseil d'Administration

Laure BATAILLE, Présidente

## RAPPEL

Certains adhérents semblent ne pas recevoir les emails (newsletters, informations, annonces de publication des lettres...) envoyés par l'APDCG via l'outil Sendinblue.

Si vous êtes dans ce cas ou si vous connaissez des adhérents dans cette situation, prenez contact avec François Muller, responsable des envois de mails pour l'APDCG à l'adresse : [francois.muller@outlook.com](mailto:francois.muller@outlook.com)

Merci de votre collaboration